

Programme de formation

Décryptage de la réglementation : comprendre le règlement ESPR et les enjeux DPP - MOD_2024697

DUREE :

2,00 heures

MODALITES

À distance

NIVEAU

Initiation

PUBLIC VISE

Chef produit textile, acheteur textile, responsable RSE.

IFTH s'engage dans l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Contactez notre référente Handicap (referenthandicap@ifth.org) afin d'aborder vos besoins spécifiques et éventuelles adaptations durant votre parcours de formation.

PRE-REQUIS

Aucun

Objectifs pédagogiques

Objectif pédagogique général

Comprendre les exigences réglementaires liées à l'écoconception des produits textiles, afin d'intégrer les principes de durabilité dès la phase de conception et anticiper les obligations futures telles que le passeport numérique produit.

Objectifs opérationnels

À l'issue de ce module, les participants seront capables de :

1. **Identifier les exigences du règlement ESPR** (Ecodesign for Sustainable Products Regulation), notamment en matière de réparabilité, recyclabilité, traçabilité et interdiction de destruction des invendus
2. **Anticiper la mise en œuvre du passeport numérique produit (DPP)**, qui regroupera les données environnementales, techniques et de traçabilité pour chaque article textile.
3. **Appréhender les enjeux liés aux substances dangereuses**, en lien avec les obligations d'information et de transparence.

Description / Contenu

Module 1 -Décryptage de la réglementation - Concevoir des produits durables•

Comprendre le règlement ESPR – son calendrier d'application• Les nouvelles exigences d'écoconception des produits• Le suivi des substances dangereuses• La création du passeport numérique du produit « DPP »• L'interdiction de destruction des invendus• Les exigences minimales applicables à la commande publique

Moyens et supports pédagogiques

La formation se veut dynamique et interactive. Elle sera composée de supports adaptés à chaque sujet, d'animations pédagogiques visuelles et pratiques et d'études de cas concrets, au choix du formateur.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation :

INTER/INTRA : Test d'auto-positionnement des compétences - Recueil des besoins et



attentes des participants.

INTRA : Echange avec les parties prenantes et l'équipe Formation IFTH pour adapter ou coconstruire un programme correspondant aux objectifs professionnels des participants.

En début de formation : Tour de table approfondi pour déterminer avec les participants leurs objectifs d'apprentissage (ce qu'ils veulent appliquer en situation professionnelle à l'issue de la formation).

En cours de formation : Questions orales pour évaluer et valider en continu les acquis des participants - Toute modalité d'évaluation formative en fonction des objectifs visés et des méthodes pédagogiques du formateur (mises en situation, quiz ...).

En fin de formation : Questionnaire de satisfaction à chaud et Test d'auto-évaluation des compétences - Évaluation du niveau de compétences atteint par les participants à l'issue de la formation et réalisée par le formateur - Quiz sommatif selon les programmes

Module mis à jour le 05/02/2026